

Je voudrais demander au ministre s'il sait que le service de bateau-pompe sera interrompu à la fin de la présente année à moins qu'on ne trouve de nouveaux crédits à ajouter à ceux affectés par le conseil de ville de Vancouver. Le gouvernement a-t-il l'intention d'octroyer des crédits pour l'achat d'un nouveau bateau-pompe pour le port de Vancouver et, sinon, comment le ministre entend-il assurer la protection des biens du gouvernement fédéral situés dans le port de Vancouver?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le Conseil des ports nationaux qui est en cause dans cette affaire est d'avis que c'est à la municipalité de fournir ce genre de services. Le Conseil des ports nationaux octroie à cette fin parmi d'autres des subventions au lieu d'acquiescer des taxes. C'est une opinion que partagent beaucoup de gens à propos du port de Vancouver et nous maintenons donc que notre position est raisonnable.

* * *

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LES RISQUES POUR LA SANTÉ DE CERTAINS PRODUITS CHIMIQUES ET CERTAINS PESTICIDES

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Dans une lettre du 25 janvier 1980, le président du comité fédéral des pesticides déclarait et je cite: «La validité de toutes les études effectuées par Industrial Biotest Laboratories, de Northbrook, dans l'Illinois, reste douteuse». Il a ajouté que «les hauts-fonctionnaires de l'État ont constaté des problèmes graves qui n'ont pas été reconnus ou signalés».

Étant donné que cette société a testé plus de 90 produits chimiques et pesticides qui sont à l'heure actuelle communément utilisés dans l'ensemble du pays et qui risquent de nuire à la santé des Canadiens, madame le ministre peut-elle nous expliquer, après trois ans d'étude, si ces produits chimiques et pesticides sont nocifs et s'ils présentent des risques pour la santé. Voudrait-elle également publier la liste des produits chimiques en question et des risques qu'ils présentent?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je suppose que la Chambre me permettra de lire mes notes afin de pouvoir fournir des renseignements précis sur ce sujet très complexe. D'ailleurs, je prépare également un communiqué, auquel je travaille aujourd'hui, pour informer le public de la situation.

La situation est plus ou moins comme l'a décrite le député à savoir que de nombreux pesticides, environ une centaine, ont été soumis à des tests, tant par nous que par les Américains dans un laboratoire du nom de Industrial Biotest Laboratories et que ces tests n'ont pas été jugés valables. Il va falloir beaucoup de temps pour refaire tous les tests et je dois informer les députés qu'il faudra encore quatre ans avant de terminer ce travail.

Nous avons déjà constaté que huit de ces 100 pesticides ont été jugés sans danger. D'après les renseignements qui m'ont été communiqués à titre de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, d'après tous les travaux effectués, même

s'ils sont encore incomplets, je n'ai encore aucune preuve que ces produits pourraient présenter des dangers graves pour les êtres humains. Il m'est très difficile pour le moment, en tant que ministre, de décider de recommander à mon collègue, le ministre de l'Agriculture, d'interdire ou d'autoriser l'emploi de ces pesticides, et je donnerai d'autres renseignements à ce sujet, sous forme d'un communiqué que j'adresserai à tous les Canadiens. Je pense que c'est la meilleure voie à suivre, et nous pourrions ensuite poursuivre les discussions.

* * *

● (1500)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA DÉSINDEXATION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—L'INCIDENCE SUR L'IMPÔT DES CANADIENS À FAIBLE REVENU

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, il y a un instant le ministre de l'Emploi et de l'Immigration annonçait que le but du gouvernement était d'utiliser ses maigres recettes pour aider les plus démunis. Le ministre voudrait-il nous dire en quoi la désindexation des abattements de l'impôt sur le revenu des particuliers doit permettre d'atteindre ce but?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, le chef de l'opposition a déjà obtenu d'autres ministres une réponse plus que complète à cette question.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: J'ai une question supplémentaire à poser au ministre d'État chargé du Développement social. Nous venons d'apprendre du ministre des Finances qu'il y a possibilité—il y songe sérieusement—de désindexation des abattements en faveur des particuliers, ce qui augmenterait de 180 p. 100 en cinq ans l'impôt sur le revenu des Canadiens gagnant \$10,000 par année.

Le ministre d'État chargé du Développement social nous dit qu'il n'a pas été consulté à ce sujet et que cela ne le regarde pas. Mais s'il y en a un que cela regarde, c'est bien lui. Voici donc ce que je demande au ministre: comme le ministre des Finances envisage de son propre aveu une mesure qui ferait augmenter de 180 p. 100 l'impôt sur le revenu des Canadiens qui gagnent le moins, est-ce que le ministre d'État chargé du Développement social élabore des plans d'urgence pour venir en aide à ces Canadiens auxquels le ministre des Finances envisage de s'en prendre, et le ministre d'État chargé du Développement social veut-il nous dire, tout de suite ou à l'appel des motions cette semaine, en quoi consistent ces plans d'urgence?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, j'ai déjà répondu à ce sujet que le problème concerne le ministre des Finances, et le très honorable chef de l'opposition obtiendra une réponse le soir de la présentation du budget. Il n'a qu'à attendre.